

par Michel Feltin-Palas

# La grande aventure

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

# du français

Cet ouvrage ne devrait pas être écrit en français. Vous-même ne devriez pas parler français. Si l'histoire était logique, vous et moi nous exprimerions dans un sabir germanique ou scandinave : après tout, n'avons-nous pas été conquis par les Francs, puis par les Vikings ?

Pour quelles raisons étranges les vainqueurs ont-ils adopté la langue des vaincus ? Pourquoi, à l'inverse, nos ancêtres ont-ils abandonné le gaulois au profit du latin ? Comment, au Moyen Âge, le langage « françois » pratiqué par le roi d'une (petite) France s'est-il imposé aux autres langues d'oïl, au breton, au basque et surtout aux langues d'oc, incomparablement plus prestigieuses à cette époque ? Par quels méandres étroits le latin apporté par les Romains est-il passé pour devenir ce langage étonnant que nous partageons aujourd'hui et qui reste, quoi que l'on en dise, l'un des idiomes les plus influents du monde ?

Dans *La grande aventure du français*, vous croiserez des célébrités comme Clovis, François I<sup>er</sup> ou Richelieu. Vous comprendrez qu'en France plus qu'ailleurs, il s'agit d'une question politique cruciale. Vous constaterez que la monarchie, la Révolution puis la République luttèrent avec une impressionnante continuité contre les langues régionales. Vous découvrirez que notre langue n'est pas issue du « parisien ». Vous considérerez d'un autre œil notre manie actuelle des anglicismes. Vous voyagerez à travers le monde grâce à la francophonie. Vous sourirez, aussi, en savourant les anecdotes qui émaillent l'histoire d'un idiome à nul autre pareil. Le nôtre.

**Michel Feltin-Palas**

# Du gaulois au latin

## Nos ancêtres ont peu à peu abandonné leur idiome celtique. Les Romains ont misé sur le temps et... la faiblesse humaine

Que les âmes sensibles arrêtent ici leur lecture car, autant vous prévenir d'emblée : ce qui va suivre est violent. Les Romains, en effet, n'ont pas seulement vaincu les Gaulois militairement ; ils se sont emparés aussi de ce qui fait l'âme d'un peuple : sa langue. Le constat est sans appel : à l'heure actuelle, les linguistes évaluent à moins de 200 mots à peine l'héritage de nos ancêtres à braies et à longs cheveux : *char, ruche, mouton, crème, charpente, boue...* C'est peu, très peu.

À l'inverse, on n'en finirait pas de lister les termes de notre français actuel issus du latin, cette soi-disant langue morte. Minibus (de *minus* « moins ») et *omnibus* « pour tous »), c'est du latin. *Frigo* (« froid »), c'est du latin. Tout comme *uniforme, millimètre, village, octogénaire, pluridisciplinaire* ou *nihilisme*. On ne s'en rend pas toujours compte, *a fortiori* (c'est du latin !) quand les mots évoluent au fil du temps : *sacramentum* a donné *serment, fabrica forge, hospitem hôtel, et caetera... et caetera*.

Pour parvenir à ce résultat, Rome n'a pourtant pas abusé des méthodes coercitives auxquelles recourront les instituteurs de la III<sup>e</sup> République pour substituer le français aux langues régionales. Ils ont simplement misé sur le temps. Tout, il est vrai, favorisait l'idiome du vainqueur. L'usage du latin dans les administrations et notamment dans l'armée, qui enrôlait régulièrement des soldats gaulois. Les déplacements

réguliers des marchands et des esclaves. La nécessité de connaître l'idiome de l'Empire pour accéder au statut de citoyen et à ses avantages. Ce dernier argument pèsera lourd pour orienter les « élites » gauloises dans le sens de leur intérêt. Celles-ci s'empresseront d'envoyer leur progéniture apprendre le latin à Autun, voire à Rome, afin de leur assurer un avenir social prometteur. La christianisation du pays achèvera le processus, les premiers chrétiens ayant très vite compris que, pour assurer le succès de leur religion naissante, mieux valait parler au peuple cette langue en plein essor qu'il comprenait de mieux en mieux.

**Mais quelle langue, au fait ?** Au risque de blesser notre amour-propre collectif, il faut rappeler ici une vérité : le latin de nos ancêtres n'était pas celui des grands auteurs, mais un « bas-latin » déformé (ou évolué, pour utiliser un terme plus neutre) parlé par les soldats ou les fonctionnaires présents en Gaule.

Il n'y avait d'ailleurs pas un, mais plusieurs latins, différents selon les régions de l'Empire. Celui en usage dans la Narbonnaise, province conquise très tôt, se distinguait de celui des territoires passés plus tard dans l'orbite romaine (l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique) tandis que les vallées pyrénéennes, difficiles d'accès, sont restées plus longtemps fidèles au basque (à l'ouest de la chaîne) et au gaulois (à l'est)... **« Si le latin écrit reste unique, les latins parlés commencent à se différencier dès la fin de l'occupation romaine »**, résume la linguiste Henriette Walter. Et ce qui est vrai dans la future France s'observe avec plus de force encore

à l'échelle de l'Empire. C'est là l'origine de la grande famille des langues latines : italien, espagnol, roumain, portugais, catalan, etc.

Pendant plusieurs siècles, en fait, une sorte de bilinguisme gaulois/latins (avec un s) a eu cours. Mais le résultat était écrit d'avance.

**« Vers le V<sup>e</sup> siècle, le gaulois est sur le point d'avoir disparu complètement de la Gaule »,** écrit Frédéric Duval dans *Mille ans de langue française, histoire d'une passion* (Éditions Tempus). *Alea jacta est...*

## ET AVANT LES GAULOIS ?

Les Gaulois étaient des Celtes et, comme tous les Celtes, utilisaient une langue dite « indo-européenne ». En effet, voilà 8 000 ans environ, les peuples qui vivaient dans le Caucase et la mer Noire se sont déplacés, les uns vers l'Inde, les autres vers l'Europe. Leur idiome s'est peu à peu fragmenté au fil des siècles, pour donner naissance à des centaines de parlers, que l'on répartit aujourd'hui en plusieurs groupes : langues celtiques, romanes (dont le français), slaves, germaniques, baltes, grecques, indo-iraniennes...

Puisque les Gaulois étaient des Celtes, ils parlaient, c'est logique, un idiome celtique, lequel variait selon les régions (le breton en est un cousin éloigné). Mais ils n'étaient pas les premiers occupants de notre future France. Avant eux étaient présents d'autres peuples, dont les parlers, dits « pré-indo-européens », sont mal connus. Seule certitude : les Basques continuent de pratiquer l'une de ces langues. Ce qui donne à celle-ci une valeur particulière.

# V'là les Francs !

**Les peuples germain s'installent en Gaule en triomphateurs. Mais, curieusement, ce sont les vainqueurs qui vont adopter la langue des vaincus. En y laissant tout de même une sérieuse empreinte.**

L'histoire est parfois farceuse. Prenez la langue française : son nom même renvoie évidemment aux Francs, ce peuple venu d'outre-Rhin. Sauf que le français... n'est pas une langue germanique : c'est une langue latine. Ce sont les vainqueurs qui ont adopté la langue des vaincus !

Cette cocasserie s'explique. Clovis et ses amis n'étaient tout simplement pas assez nombreux pour peupler le vaste territoire qu'ils avaient conquis. Et puis, les Francs pratiquaient déjà le latin. Ils assuraient en effet depuis longtemps des fonctions de sécurité dans une partie de la Gaule au profit des Romains. Leur conversion au catholicisme, dont la langue de Cicéron était l'idiome privilégié, achèvera le processus.

L'influence des Francs sur notre langue, cependant, est encore sensible. *Bordel*, comme le rappelle malicieusement Henriette Walter (*L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Robert Laffont), vient d'un terme germanique qui a donné *borde* en ancien français, avec le sens de « bûche », puis de « cabane en planches ». C'est au Moyen Âge, lorsque les prostituées ont été tenues d'exercer leur activité dans des abris à l'écart des lieux habités, qu'il a pris la forme et le sens que nous lui connaissons aujourd'hui.

Les Francs ont ainsi apporté un vocabulaire nouveau, et foisonnant, notamment dans le domaine de la forêt (*hêtre*, *bois*) ou du jardin (un terme cousin de l'anglais *garden*, issu lui-même de l'allemand *garten*). On en distingue aussi la trace dans les titres (*marquis*, *maréchal*) ; les prénoms se terminant en *-bert* (« brillant ») comme *Albert* ou *Robert* ; le suffixe *-ard* (« puissant, dur ») que l'on retrouve dans *fêtard*, *chauffard* ou *veinard*, mais aussi dans *renard*, lequel a remplacé le *goupil* de l'ancien français. Les Francs ont également favorisé le retour de la consonne « h » (*hache*, *housse*, *halle*, *haine*, *héron*...) et de nombreux termes commençant par « g » : *guerre*, *guérir*, *garçon*, *gagner*, *garder*, *gâteau*...

Quatre peuples germain ont envahi la Gaule après la chute de l'Empire romain, mais seuls les Francs ont significativement marqué le français. Bien plus en tout cas que les Alamans (implantés en Alsace) ; les Wisigoths (dans le Midi) et les Burgondes (en « Bourgogne »). Leur influence sera surtout sensible dans le Nord du pays, où elle affectera la phonétique, le lexique et même la syntaxe des parlers d'oïl (d'où est issu notre français). En revanche, elle sera à peine décelable sur les langues d'oc (gascon, provençal, languedocien...), restées plus proches du latin d'origine. **Si bien qu'il existe aujourd'hui plus de différences entre les langues d'oc et les langues d'oïl qu'entre le castillan et l'italien**, notent Jacqueline Picoche et Christiane Marchello-Nizia, dans *l'Histoire de la langue française* (Éditions Nathan Université).

Les Germains, toutefois, n'ont pas échoué partout. Dans certaines régions, voisines de leur pays d'origine, ils seront suffisamment nombreux pour imposer leur parler et faire reculer le latin. C'est pourquoi aujourd'hui encore, trois idiomes germaniques sont pratiqués en France : l'alsacien, le flamand et le francique lorrain (ou platt). Une langue dédaignée de nos élites alors qu'elle reste la plus proche de celle que parlait Clovis !

## OÙ SONT PASSÉS LES VIKINGS ?

Après les Germains, c'est à l'invasion des Vikings que la « France » est confrontée. Ils viennent de Scandinavie et parlent une autre langue germanique. Leur puissance est telle qu'en 911, pour obtenir la paix, Charles le Simple finit par accorder à ces hommes du Nord la bien nommée Normandie.

Comme les Francs, eux aussi vont adopter la langue de leur nouveau pays. Logique, au fond. Les Vikings, venus sans femmes ou presque, n'ont eu d'autre choix que d'épouser des « Normandes ». Les enfants de ces couples mixtes, comme on les appellerait aujourd'hui, ont été élevés dans la langue (romane) de leur mère. Peu nombreux numériquement, vivant dans un milieu « romanophone », christianisés très vite de surcroît, les hommes venus du Nord abandonnent rapidement leur idiome d'origine.

Selon Henriette Walter, on en trouve aujourd'hui peu de traces, à l'exception des noms de lieux en Normandie (*Caudebec* vient de *kaldr bekkr*, le « froid ruisseau »), parfois mêlé au latin (*Quevreville*, du scandinave *kirkja* « église » et du latin *villa*). Ils ont aussi influencé notre vocabulaire de la mer. *Vague*, *flotte*, *homard*, *turbot*, *banquise* sont des termes issus du vieux norrois, tout comme *drakkar*, bien sûr !

## PARLEZ-VOUS ANCIEN FRANÇAIS ?

Après la chute de l'Empire romain, l'idiome en usage sur les futures terres du roi de France a lentement se transformer. Il s'agit d'un latin ayant beaucoup évolué, à partir d'un fonds gaulois assez mince et avec un fort apport germanique. Les linguistes appellent ce parler le « roman » ou le « gallo-roman ».

**Quand apparaît le français proprement dit ?** La naissance de notre langue est parfois datée des *Serments de Strasbourg* (842), un texte traduisant une alliance militaire entre deux des trois petits-fils de Charlemagne. Une version contestée. « **Ce n'est plus du latin, mais pas encore du français**, précise Alain Rey, l'homme du Petit Robert. **Ce texte prouve simplement que, à cette époque, le latin n'est plus compris par tout le monde** ».

En réalité, le français n'est pas « né » un beau jour : il s'est progressivement et lentement séparé du latin pour devenir peu à peu une langue autonome. Impossible, donc, d'avancer une date d'apparition précise.

Ce qui est sûr, c'est qu'il faudra du temps avant qu'il ne ressemble un tant soit peu à notre français moderne. Essayez donc de traduire ces extraits de *La Vie de Saint Alexis*, un texte rédigé vers 1040 que cite Alain Bentilola dans *La langue française pour les Nuls* (First Éditions) :

*Pur hoc vus di, d'un son filz voil parler* (Pour ceci je vous en parle, je veux parler d'un de ses fils)

*Velz est e frailes, tut s'en vat remanant* (Il est vieux et fragile, tout va en déclinant)

*Sur tuz ses pers l'amat li emperere* (L'empereur le préféra à tous ses pairs)

*Si ert creance, dunt ore n'i at nul prut* (et il y avait crédit ce dont maintenant il n'y a plus beaucoup).

Plusieurs siècles s'écouleront avant que ce « roman » passe aux stades de « l'ancien français » (du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle) puis du « moyen français » (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles), avant d'accéder enfin, au XVI<sup>e</sup> siècle, au rang de « français classique ». Encore lui faudra-t-il, pour s'imposer tout à fait, terrasser deux concurrents redoutables : à l'écrit, le latin et, à l'oral, les langues régionales.

# Le français s'impose face au latin

**Au XVI<sup>e</sup> siècle, François I<sup>er</sup> ordonne que son « langaige françoys » soit désormais la référence dans la justice. Celui-ci accède au rang de langue de prestige. Un tournant décisif.**

À la fin du Moyen Âge, le « français » commence à être adopté par les aristocrates, les juristes, les bourgeois. Au fil des conquêtes des rois de France, il perce dans des territoires proches et remplace, au moins parmi « l'élite », le champenois, le picard, le normand... Mais il se heurte encore à un adversaire de taille : le latin. Cette langue soi-disant morte compte en effet toujours de nombreuses places fortes, à commencer par l'Église et l'Université. Et s'appuie sur des partisans aussi vigoureux que haut-placés.

Dans cette bataille, un souverain va jouer un rôle décisif. En 1539, François I<sup>er</sup> signe l'Ordonnance de Villers-Cotterêts. Celle-ci stipule que les actes juridiques doivent être **« délivrez aux parties en langaige mater-nel françoys et non autrement »**. En clair, il l'impose dans la vie administrative au détriment du latin.

Les écrivains s'engagent à son côté. Jusque-là, seule la langue de Cicéron était jugée digne de servir la littérature. Du Bellay, Ronsard, Rabelais, Montaigne osent revendiquer le recours au français - et lui donnent ses premiers chefs-d'œuvre.

La langue du roi s'impose aussi dans l'enseignement des mathématiques, de la médecine et du droit. Contre le tout-latin de la Sorbonne, le même François I<sup>er</sup> crée en 1530 le collège royal (notre actuel collège de France), où la langue de Cicéron n'a plus l'exclusivité. L'imprimerie suit le mouvement. Alors que 80% des livres étaient publiés en latin avant 1550, ce pourcentage tombe sous la barre des 50% dès 1575, amorçant une dégringolade qui ne cessera de s'amplifier. Comme un symbole, Robert Estienne rédige en 1539 le premier dictionnaire français-latin, montrant par là-même que le parler « vul-gaire » du Royaume est désormais considéré comme une langue de culture.

Non seulement le latin vacille sérieusement sur ses bases, mais *horresco referens*, même Dieu semble l'abandonner ! Les Protestants, déterminés à donner au croyant un accès direct au Livre, encouragent en effet les traductions de la Bible et célèbrent les cultes en français, afin que tous puissent les suivre et les comprendre. Le latin perd son monopole sur la religion.

Langue du pouvoir, langue de la littérature, langue du savoir, langue du sacré : le français, en quelques décennies, a conquis tous les attributs du prestige.

## ET RICHELIEU CRÉA L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la langue vit dans une grande liberté. Chacun de leur côté, écrivains, lettrés et imprimeurs s'emploient à fixer l'orthographe, la grammaire, la ponctuation... Mais comme personne n'a de légitimité pour imposer ces changements, tout cela se déroule dans un joyeux désordre. Un certain Honorat Rambaud en profite pour proposer un alphabet comprenant... 52 lettres!

En 1635, fini de rire. Richelieu crée l'Académie française. Par intérêt personnel : le Cardinal voit dans ce groupe d'érudits un moyen de contrôler la vie intellectuelle et d'accroître son influence. Mais cet homme d'État poursuit aussi des buts plus élevés. **« Politiquement, il avait compris que l'unité de la France supposait l'extension de la langue française »**, souligne Hélène Carrère d'Encausse, l'actuel secrétaire perpétuel de l'Académie. Linguistiquement, enfin, il entend que l'on fixe une norme, condition nécessaire à l'élévation du français au rang de langue de culture et de diffusion.

**Une norme ? Très bien, mais laquelle ?** Car le français varie selon les régions et les milieux sociaux. Les aristocrates ne parlent ni comme les artisans de la rue du faubourg Saint-Antoine ni comme les bourgeois de province... Bref, il faut choisir. Sous l'influence du poète Malherbe et du grammairien Vaugelas, l'Académie va opter pour le « bon usage » de « la partie la plus saine de la Cour », qu'elle oppose à la langue des paysans, du peuple de Paris et de la province. La norme n'est donc pas seulement géographique (inspirée du dialecte de l'Île-de-France), mais aussi sociale.

Cette recherche de la « pureté » conduit à traquer les particularismes. Avec des effets négatifs : le lexique s'appauvrit et la langue se rigidifie. Selon les censeurs, Racine, dans *Andromaque*, aurait commis pas moins de 300 fautes ! Quant à Corneille, il doit carrément rééditer une version corrigée de son *Cid*...

Plus positif : une fierté linguistique s'empare du pays. Puisque la France est une grande puissance militaire, démographique et culturelle, sa langue est forcément plus « riche », plus « pure » et plus « belle » que les autres. Et tant pis pour le sophisme !

L'impulsion est donnée. Le rayonnement du français, servi par des écrivains de génie, atteint son apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans une grande partie de l'Europe, il devient la langue des souverains, de la diplomatie, des aristocrates et des « intellectuels », comme on ne dit pas encore. L'Académie, alors moderniste, contribue à ce mouvement. Avant de retomber à partir du XIX<sup>e</sup> siècle dans un certain conservatisme.

## ÊTES-VOUS PLUTÔT « OUISTE » OU « NON-OUISTE » ?

Faut-il dire *fromage* ou *froumage*? *Cossin* ou *coussin*? *Fourmi* ou *formi*? Quand on veut fixer une langue, il faut trancher entre ses différents usages, lesquels sont tous légitimes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, une controverse s'engage ainsi sur l'énonciation de la syllabe « o », qui se prononce souvent « ou », à la manière italienne. La toute jeune Académie française se penche sur ce grave sujet, passé à la postérité sous le nom de « querelle des ouistes et des non-ouistes ». Faute d'arguments décisifs, on arbitra de manière tout à fait aléatoire. On retient *arroser* à la place d'*arrouser*, *couleuvre* et non *coleuvre*, *douze* plutôt que *doze*.

Cette hésitation n'est que l'un des symptômes de la véritable italomanie qui s'est emparée de la France depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Des milliers de mots traversent les Alpes: **« 8 000 environ, dont 10 % sont encore en usage aujourd'hui »**, précise Alain Bentolila (*La langue française pour les Nuls*, First Éditions). Des exemples? Henriette Walter (*L'aventure des mots venus d'ailleurs*, Éditions Robert Laffont) en délivre à foison. « Notre alarme est tirée du cri de guerre *all'arme* (aux armes); *all'erta* (sur les hauteurs!) a donné *alerte*; battre la *chamade* évoque le roulement de tambour annonçant que l'on est prêt à capituler... » Tous les domaines ou presque sont touchés. La finance (*banqueroute*, *crédit*, *trafic*); la nourriture (*banquet*, *saucisson*, *biscotte*); les vêtements (*costume*, *pantalon*, *escarpin*); les arts (*virtuose*, *coupole*, *aquarelle*)...

Les causes de cet engouement sont multiples. Non seulement les affinités entre ces deux langues latines facilitent les assimilations, mais la Cour fourmille de Transalpins, à la suite des mariages entre les Valois et les Médicis. Surtout, la France est alors en admiration devant cette Italie aussi brillante artistiquement qu'économiquement...

La vogue est telle que certains craignent pour la survie du français. L'humaniste Henri Estienne s'insurge: **pourquoi à l'improviste, alors que le français possède au dépourvu? Baster plutôt que suffire? La première volte au lieu de la première fois?**

Certains de ces italianismes ont disparu, d'autres ont survécu. C'est que la mode a fini par refluer. *Escarpe* cèdera le pas à *chaussure*, *burler* à *se moquer*, *avoir martel* à *être jaloux*... Il reste qu'aujourd'hui encore, l'italien est la langue à laquelle le français a le plus emprunté. Loin, toutefois, derrière l'anglais.

## PARLEZ-VOUS « PRÉCIEUSES » ?

On le sait depuis Molière, qui tournera ce trait en ridicule : les précieuses du XVII<sup>e</sup> siècle multipliaient les périphrases. Elles ne disaient pas « accoucher », mais « sentir les contrecoups de l'amour permis ». Refusaient le trop vulgaire « nez » au profit des « écluses du cerveau ». Leurs seins étaient des « coussinets d'amour » et leur miroir le « conseiller des grâces »...

Ce que l'on sait moins, c'est qu'elles connaîtront aussi de réels succès. C'est à elles que l'on doit la floraison des adverbes en « ment », dont elles raffolaient (*furieusement*, *terriblement*, *diablement*), mais aussi des expressions telles que *faire des avances* ou la transformation de certains adjectifs en noms (*le nécessaire*).

Mieux. Cet épisode amène les linguistes à se poser une question étonnante: les femmes ont-elles toujours parlé le même français que les hommes? Aussi curieux que cela puisse paraître, ce n'est pas certain, compte tenu des discriminations dont elles ont longtemps été victimes. Sous l'Ancien Régime, les femmes de la haute société, interdites de latin, auraient développé une contre-culture dont le courant précieux constitue un cas extrême. Plus tard, elles seront également exclues du service militaire et accéderont plus lentement à l'école - les deux instruments de l'État dans son entreprise de francisation. Pour toutes ces raisons, elles auraient maîtrisé la langue nationale plus tardivement que les hommes. Et l'auraient parlée avec des spécificités propres à leur sexe...

# Une lutte à mort contre les langues régionales

**C'est par volonté politique, et non en fonction de ses qualités linguistiques, que le français a été choisi pour langue nationale. Une œuvre de longue haleine : au XVIII<sup>e</sup> siècle, 22 des 25 millions de Français ne le comprennent pas...**

De Ronsard à Éluard, en passant par Baudelaire, Rimbaud et Hugo, nos plus grands poètes ont chanté l'amour. Pourtant, amour n'est pas un mot français. Ou, plus exactement, c'est un terme que notre idiome national a emprunté à l'une de ses plus dangereuses rivales : la langue d'oc. Car nul besoin d'être un grand latiniste pour le comprendre : puisque *dolor* a donné *douleur* et *flor*, *fleur*, *amor* aurait dû devenir *ameur*.

Pour percer ce mystère, il faut revenir à la fin du Moyen Âge. À cette époque, les civilisations d'oc sont à leur apogée. Les troubadours dominent l'Europe littéraire et chantent, précisément, *l'amour* courtois. Séduite, la cour de France subit leur influence et adopte leur vocabulaire.

Cet exemple le montre : si le français est devenu notre langue nationale, ce n'est nullement en raison d'une quelconque supériorité linguistique. **« Le français était au départ un dialecte comme les autres, mais il était celui du roi**, souligne le linguiste Claude Hagège... **C'est par volonté politique, et non en fonction de ses qualités intrinsèques, qu'il a été imposé au pays.** Les

langues régionales possèdent une richesse au moins comparable, sinon supérieure, au français. Ainsi, en poitevin, subsiste le genre neutre, en plus du masculin et du féminin. Et en gascon, l'imparfait du subjonctif continue d'être pratiqué, même à l'oral. »

La domination de l'idiome du souverain était d'autant moins assurée qu'il est longtemps resté numériquement marginal. **« Au XVIII<sup>e</sup> siècle, seuls trois des vingt-cinq millions de Français le comprennent**, rappelle Alain Bentolila (*La langue française pour les Nuls*, First Éditions). **Essentiellement à Paris et dans les régions proches : la Champagne, la Beauce, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Berry.** » Partout ailleurs, les langues régionales dominent.

Les artisans, les paysans, les commerçants, les ouvriers, resteront longtemps fidèles à leur culture. Ce sont les nobles et les bourgeois qui, les premiers, adopteront la langue nationale. Par souci de distinction sociale. Et par intérêt : il est toujours utile d'adopter la culture du puissant ! C'est ainsi que le Parlement de Toulouse officiera en français avant même l'ordonnance de Villers-Cotterêts. **« Il s'était pour ainsi dire volontairement colonisé »**, constatait durement, mais justement, l'écrivain et historien du langage Claude Duneton dans un ouvrage très sensible (*La mort du français*, Éditions Plon). Il s'agit d'ailleurs d'un invariant de l'histoire. Les « élites » gauloises passèrent très tôt au latin ; entre 1940 et 1944, les collaborateurs inculquèrent

l'allemand à leurs chères têtes blondes (c'est le cas de le dire). Dans des circonstances moins tragiques, le même phénomène se répète aujourd'hui avec l'anglais...

—  
Ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle - hier, à l'échelle de l'histoire - que la francisation du pays pourra être considérée comme achevée. Pour y parvenir, il aura fallu quelques bouleversements sismiques: l'enrôlement de millions d'hommes dans des armées gigantesques, notamment pendant les deux guerres mondiales; l'urbanisation massive du pays; l'apparition de médias de masse; les migrations massives de population. Il aura fallu, aussi, l'œuvre continue de la Monarchie et de la République, sur près d'un millénaire. Et le recours à des méthodes qu'on n'accepterait plus aujourd'hui, tel ce « signal » imposé à l'enfant surpris en classe à prononcer un mot en breton, en auvergnat ou en alsacien. « L'instituteur lui accrochait au cou un sabot ou un morceau de fer, dont le « fautif » ne pouvait se débarrasser qu'en dénonçant l'un de ses camarades, rappelle Henriette Walter, (*Aventures et mésaventures des langues de France*, Éditions Honoré Champion). À la fin de la journée, le détenteur du « signal » était puni. Étonnez-vous après cela que les langues régionales aient été associées à des sentiments de honte et de culpabilité et que les écoliers, devenus adultes, n'aient pas eu envie de les transmettre à leurs enfants! »

—  
Il aura fallu, enfin, instaurer une inégalité de fait: à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, toute ascension sociale en dehors de la langue française devient impossible. Dans l'intérêt de leurs

enfants, les parents cessent peu à peu de leur parler gascon ou flamand à la maison (il est donc tout à fait abusif de considérer qu'elles ont « choisi » de ne pas les transmettre). Déjà privées de moyens, de statut et de prestige, interdites à l'école comme à l'université, les langues régionales vont alors reculer aussi dans la vie quotidienne.

—  
Depuis quelques décennies, toutefois, elles connaissent un indéniable renouveau. Elles s'enseignent, se publient, se chantent, se répandent sur internet... Elles ont regagné en prestige ce qu'elles ont perdu en locuteurs. Comme si, paradoxalement, elles correspondaient à l'esprit d'un temps où les Français, perdus dans la mondialisation, se cherchent des racines.

—  
Il est tard, bien sûr, très tard, même, mais il n'est peut-être pas trop tard.

## NON, LA LANGUE DU PEUPLE PARISIEN N'EST PAS DEVENUE LE FRANÇAIS

En 1180, Conon de Béthune, seigneur de son état, s'enhardit à réciter des vers devant Philippe Auguste et son épouse, Isabelle de Hainaut. Convaincu que le picard, dont le prestige littéraire est reconnu, est une variante légitime de la langue française, le poète n'hésite pas à glisser ici et là quelques « mots d'Artois ». Linguistiquement, il a raison. Politiquement, il a tort. La reine et le roi lui en font reproche. À leurs yeux, un seul parler doit avoir droit de cité à la Cour : le leur...

Géographiquement, c'est bien le dialecte de l'Île-de-France qui va être imposé comme langue « nationale » au détriment des autres dialectes d'oïl (picard, champenois, normand...) et plus encore des langues « autres » (basque, breton, corse, provençal, etc.). Mais attention : la norme sera également sociale. Car ce n'est pas la langue « basse » du peuple de la capitale qui sera choisie quand il s'agira de codifier le français, mais la variété « haute », en vigueur dans l'Église, à l'Université et bien sûr à la Cour. Deux formes inter-compréhensibles, mais bel et bien différentes.

Ce choix sera décisif. Au fil des siècles, la distance va s'accroître entre le français du peuple et le français tel qu'il est censé se pratiquer...

## LES MOTS VENUS DES LANGUES RÉGIONALES

Toutes les langues régionales ont offert des mots au français. Voici une sélection non exhaustive de termes venus...

- **Du basque :** *bizarre*
- **Du breton :** *bijou* (de *bizou*, « anneau » et *biz*, « doigt ») ; *baragouiner* (de *bara*, « pain » et *gwin*, « vin »)
- **Du catalan :** *bandoulière*, *baraque*...
- **Du corse :** *maquis*, *vendetta*
- **Du francoprovençal :** *échantillon*, *piolet*, *omble*...
- **Des langues germaniques**

flamand : *vidange*

alsacien : *quiche*

francique : *besogne*, *buée*, *fauteuil*...

- **Des langues d'oc :** *béret*, *cadet*, *cadenas*, *banquette*, *cassolette*, *nougat*, *palombe*...

- **Des langues d'oïl** (bourguignon, champenois, franc-comtois, gallo, lorrain, normand, picard, poitevin-saintongeais) : *avoine*, *brioche*, *brancard*, *câble*, *canevas*, *croire*, *étroit*...

Note : La plupart de ces exemples sont tirés des ouvrages d'Henriette Walter : *Aventures et mésaventures des langues de France* (Éditions Honoré Champion) et *L'aventure des mots français venus d'ailleurs* (Robert Laffont).

# Le français, langue de la Nation

**La langue du roi aurait pu devenir notre langue commune. Elle a été imposée comme langue unique. Au nom de valeurs « universelles » parfois contestables...**

C'est un paradoxe : le Français le plus célèbre du monde n'est pas connu sous son vrai nom. Napoléon est en effet né *Napoleone di Buonaparte*. Seulement voilà : on est en France et, en France, on « parisianise » les noms de famille. Il paraît qu'il faut y voir un honneur...

C'est ainsi : dans notre beau pays, les rapports entre la langue et l'État sont particuliers. Il est vrai que, dans la lente apparition de notre État-Nation, la langue a toujours constitué un enjeu majeur. Pour une raison simple à comprendre : chez nous, l'unité politique a précédé l'unité linguistique, ce qui n'est pas le cas de l'Allemagne ou de l'Italie. Pour ne rien arranger, l'idéologie s'en est mêlée. Les Révolutionnaires se sont persuadés que la pensée nouvelle ne pouvait s'exprimer qu'en français. Dans le même mouvement, ils ont associé l'Ancien Régime aux langues régionales, **« des idiomes grossiers qui ne peuvent servir le fanatisme et les contre-révolutionnaires »**, selon l'expression du conventionnel Bertrand Barère. La monarchie s'était contentée d'instaurer le français comme langue de l'administration ? Eux vont vouloir l'imposer au peuple.

L'abbé Grégoire publie ainsi le 16 prairial an II son célèbre rapport sur **« la nécessité et les moyens d'anéantir les patois »** - « anéantir » ! - où il note avec effarement que le français n'est parlé que dans une quinzaine de départements (sur 83). Le terme « patois » est conforme aux préjugés des élites de l'époque, fussent-elles les plus éclairées. Dans son *Encyclopédie*, d'Alembert choisit ainsi cette définition : **« Patois : langage corrompu tel qu'il se parle dans presque toutes les provinces. On ne parle la langue que dans la capitale. »** Des a priori qui perdurent aujourd'hui, tant les autres idiomes du territoire métropolitain ont été infériorisés. Qui étudie Frédéric Mistral, prix Nobel de littérature en 1904 pour une œuvre écrite en provençal ? Qui connaît le poète languedocien Pierre Goudelin (Peire Godolin, de son vrai nom), considéré au XVII<sup>e</sup> siècle comme l'égal d'Homère et de Ronsard ? Personne, ou presque.

**Ceci excuse-t-il cela ?** La Révolution mène cette politique culturellement criminelle au nom de sentiments nobles. On prétend « élever » le peuple en lui donnant accès à la « meilleure » langue. On entend réduire la fracture entre les masses et la classe supérieure qui accède aux places et au savoir grâce à sa maîtrise du français. Le langage doit cesser de **« séparer les hommes en deux classes »**, déclare ainsi Condorcet.

Quelques esprits marginaux proposent pourtant d'atteindre l'égalité par une autre voie : le français comme langue commune, et non

comme langue unique. D'ailleurs, la première Révolution avait été plurilingue : les textes écrits à Paris étaient alors traduits pour être compris de tous. En 1793, avec la Terreur, cette approche sera rejetée au nom de l'unité, confondue avec l'uniformisation, et de l'égalité, confondue avec l'égalitarisme. D'où ce paradoxe, souligné par le lexicographe Alain Rey : **« La Révolution prétendait donner la parole au peuple. Linguistiquement, elle l'a donnée à la bourgeoisie. »**

La Révolution sera trop brève pour permettre de traduire les idées de l'abbé Grégoire dans la réalité. Qu'à cela ne tienne : les régimes suivants s'en chargeront. L'Empire d'abord (dans les lycées, créés par Napoléon, le français est seule langue d'éducation). La Restauration, ensuite (« il faut absolument détruire le langage breton », écrit en 1831 le ministre de l'Instruction publique à ses préfets). La République, enfin.

C'est la III<sup>e</sup> du nom qui, dans ce domaine, se révélera la plus efficace. Là encore, Jules Ferry et ses contemporains agissent avec des sentiments élevés. Tout comme la colonisation doit « civiliser les races inférieures », l'école publique est censée élever tous les Français au rang de citoyens. Et, en bonne logique républicaine, cet objectif ne saurait être atteint que par le français, seul porteur de valeurs universelles, tandis que les parlers régionaux sont supposés enfermer leurs locuteurs dans un dangereux communautarisme. Un raisonnement spécieux, relevé notamment par l'historienne Mona Ozouf

(*Composition française*, Éditions Gallimard). **« L'école, au nom de l'universel, humiliait la particularité. Mais l'école ne professait-elle pas en réalité sans le dire une particularité aussi, la française, qu'elle dissimulait sous le manteau de l'universel ? »**

Il n'empêche : cette interprétation domine toujours aujourd'hui. En 1992, seul le français entre ainsi dans la Constitution. Ce nouvel alinéa de l'article 2, introduit pour protéger notre langue contre l'anglais au moment de la mise en place du grand marché européen, va se retourner contre... les langues régionales. En 1999, le Conseil Constitutionnel l'invoque en effet pour interdire la ratification de la charte européenne des langues régionales. Celles-ci finiront bien par faire leur apparition dans la loi fondamentale, en 2008, mais simplement au titre de « patrimoine de la France ». Un article qui ne leur apportera rien de concret.

Depuis une cinquantaine d'années, pourtant, les gouvernements ont changé de discours et même de pratique à leur égard. Ici ou là, on peut les apprendre à l'école. Très symboliquement, la délégation générale à la langue française s'occupe aussi des « langues de France ». Des artistes s'exprimant en corse ou en breton reçoivent des subventions publiques. Mais aucun ministre n'a osé prendre les seules mesures qui modifieraient radicalement leur situation : leur utilisation massive dans l'enseignement, les entreprises et les administrations à l'instar de ce qui se passe en Catalogne (espagnole, cela va

sans dire), où 60% des cours sont réalisés en catalan. Le progrès est donc relatif. Pendant des siècles, l'État français a planifié leur disparition. Aujourd'hui, il les laisse simplement mourir...

On pourrait se dire que la disparition du provençal et du franc-comtois n'est pas bien grave et tient au seul effet de la modernité. C'est faux. **« La France est un pays curieux qui se passionne pour ses châteaux et ses églises et se désintéresse de son patrimoine immatériel »**, s'étonne Bernard Cerquiglini, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie. Quant à l'argument de la modernité, il ne tient pas. Il suffit d'observer le taux de locuteurs du basque et du catalan de part et d'autre de la frontière espagnole, systématiquement à notre désavantage. Ce qui prouve bien que le sort des langues minoritaires dépend avant tout des politiques publiques.

Pour se justifier, les tenants du jacobinisme culturel évoquent le spectre de la Belgique, minée par sa querelle entre Flamands et Wallons, et de l'Espagne, menacée par les identités basque et catalane. L'argument est sérieux, mais réfutable. Curieusement, les mêmes oublient volontiers la Suisse et les dizaines de pays qui, comme elle, vivent paisiblement avec plusieurs langues officielles. Quand ils ne se contredisent pas en exigeant, pour les francophones du Québec, des mesures que Paris s'offusquerait de voir appliquer sur son sol au profit de ses propres langues minoritaires.

Oui, décidément, dans notre beau pays, les rapports entre la langue et l'État sont particuliers...

## À IDÉES NOUVELLES, LANGUE NOUVELLE

En politique, les mots sont des armes. Les Révolutionnaires ont été peut-être les premiers à le comprendre. Malgré les guerres extérieures, malgré les révoltes sociales, malgré les soubresauts incessants, la maîtrise de la langue reste à leurs yeux une priorité. Et aucun domaine n'est épargné. Le nom des villes: Fontenay-le-Comte est rebaptisée Fontenay-le-Peuple. Celui des rues: la place Louis XV - future place de la Concorde - devient place de la Révolution. Le calendrier: *vendémiaire, pluviôse, floréal, fructidor...* Les appellations: *citoyen et citoyenne* remplacent Monsieur et Madame. Le tutoiement est institué. Les poids et mesures sont modifiés, avec l'apparition du mètre et du kilogramme. Les départements, dont les noms se réfèrent aux montagnes et aux fleuves, remplacent les provinces historiques.

Tout cela est pensé: en se rendant maître du vocabulaire, il s'agit de rompre avec les valeurs de l'Ancien Régime et de conquérir les esprits. Dans les décennies qui suivront, bien des régimes totalitaires s'inspireront de ces préceptes.

# Nous ne parlons pas tous le même français

**Il n'existe pas un, mais plusieurs français, qui diffèrent selon les époques, les professions, les régions et les milieux sociaux. Et il n'y a pas de consensus sur la « norme » qu'il s'agirait d'atteindre.**

On peut s'en étonner, mais la statistique est estampillée par le vénérable Institut de la statistique et des études économiques : aujourd'hui, 90% des personnes vivant en France parlent français. Certains s'alarmeraient des 10% « manquants » - pour l'essentiel des immigrés. Ceux-là ignorent sans doute que jamais ce pourcentage de non-francophones n'a été aussi faible. Une enquête diligentée sous le Second Empire le relevait de manière précise : **en 1863, un quart de la population ne parlait pas la langue nationale!** Cent ans plus tôt, c'était pire : 22 des 25 millions de Français étaient dans ce cas...

Neuf habitants de l'Hexagone sur dix parlent donc français, mais... ce n'est pas forcément le même. Chaque profession, par exemple, a ses termes propres. Les marins n'ont pas de cuisinier, mais un « coq »; chez les pompiers, un « piaf » est un débutant; dans la presse, on ne dit pas « article » mais « papier », et ainsi de suite.

Le français diffère aussi selon les régions. À Marseille, on appelle « cagole » une fille un peu vulgaire; dans le Sud-Ouest, le boulanger ne vend pas de pains au chocolat, mais des

« chocolatines »; en Savoie, un « bragueur » est un « fanfaron ».

Il faut aussi compter avec les groupes sociaux : selon les milieux, la même situation sera qualifiée de « mauvaise », de « nuisible » ou de « délétère ». Dans les cités sensibles, selon l'euphémisme en vigueur, une langue à part a vu le jour, quasiment incompréhensible pour le reste de la population - c'est d'ailleurs l'un de ses buts.

Il existe enfin un décalage frappant entre l'oral et l'écrit. **« Depuis le XX<sup>e</sup> siècle, le français parlé a beaucoup évolué, note Alain Rey, le patron du Petit Robert. Le passé simple a régressé; les abréviations, comme « proprio » ou « prof », se sont multipliées; la distinction des « a » de patte et de pâte s'est estompée. Le problème est que cette évolution du français oral, qui est naturelle, a coïncidé avec une quasi stabilité du français écrit. »**

Cet écart entre la graphie et la prononciation inquiète Hélène Carrère d'Encausse, « le » (elle y tient) secrétaire perpétuel de l'Académie française. **« Jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le « bon usage » était celui de la langue écrite, à laquelle la langue parlée tentait de ressembler. Depuis quelques décennies, ce bon usage a été remis en cause, de même que les idées de « norme » et de « faute ». »** À tort, selon elle.

C'est peu dire qu'Alain Rey ne partage pas cette opinion. **« Il est évident que la**

norme du français commence à échapper à la classe qui la définissait traditionnellement : la bourgeoisie cultivée de l'Île-de-France. Il existe aujourd'hui des sous-normes concurrentes, notamment celles des médias, de l'école et des discours politiques. » Cet amoureux de la langue française n'approuve pas forcément toutes ces évolutions, mais, à ses yeux, la faute est moins un manquement à la norme qu'un moyen de remédier aux limites du français écrit. Retournement insupportable pour les tenants de la tradition!

**Où s'arrête l'évolution ? Où commence l'erreur ?** Certaines incorrections agacent les connaisseurs : « conséquent », employé au sens d'« important », alors qu'il signifie « logique » (comme dans « en conséquence ») ; « s'avérer faux » (s'avérer veut dire : se révéler vrai) ; « vous n'êtes pas sans ignorer » (au lieu de « vous n'êtes pas sans savoir »)... D'autres ne choquent plus, au contraire. Le chef de service qui lancerait : « Il faudrait que vous m'apportassiez vos comptes-rendus » passerait pour un cuistre. Car c'est une vieille règle de la linguistique : une partie des fautes d'hier deviennent la norme d'aujourd'hui. Toute la difficulté consiste à savoir à quel moment a lieu la bascule...

## LE TEXTO, C'EST DU FRANÇAIS ?

Certains y voient un appauvrissement de notre belle langue. D'autres se réjouissent au contraire de cette créativité nouvelle. Quoi qu'il en soit, le langage texto est l'une des innovations de l'époque. Né d'une contrainte technique - la nécessité de rédiger des messages en moins de 160 signes sur les téléphones portables pour ne pas payer trop cher - il a débouché sur une orthographe spécifique, avec ses abréviations (lgtps), ses transcriptions phonétiques (koi, kan), ses rébus : mró (merci). Et ses « phrases » : « Bjr, S kon s'voi 2m1? » (Bonjour, est-ce qu'on se voit demain ?).

**Régression ? Inventivité ?** En réalité, tout dépend du niveau de maîtrise du français du rédacteur. « Si une personne est capable, à côté des SMS, d'utiliser une langue précise et subtile en cas de besoin, le langage texto n'est pas un problème, résume le linguiste Alain Bentolila, spécialiste de l'illettrisme. Au contraire, on peut même considérer qu'il s'agit d'un mode d'expression supplémentaire, ludique et festif. Malheureusement, le SMS constitue parfois l'unique moyen d'expression de certains jeunes issus de milieux défavorisés, dont les intéressés sont incapables de sortir quand il s'agit de rédiger une lettre de motivation ou d'exprimer une pensée plus élaborée. » Le texto devient alors un ghetto linguistique.

Bjr, S kon  
voi 2m1?

## COMMENT NAISSENT LES MOTS NOUVEAUX

**C**'est un chiffre presque incroyable. « **Près de la moitié du lexique français général, évalué à 60 000 mots, a été renouvelé depuis un demi-siècle!** », assure Xavier North, le délégué général à la langue française et aux langues de France. Des termes anciens ont pris un nouveau sens (souris, en informatique). D'autres ont été créés de toutes pièces par le recours à des préfixes (bioénergie), des suffixes (traçabilité), des sigles (JT, RER, sida...), des compositions (lave-vaisselle) ou des langues étrangères (*tag*, *mercato*).

Cette création est souvent spontanée. Jeunes, romanciers, journalistes et publicitaires en inventent tous les jours, par jeu ou par nécessité. « **Au Robert, nous repérons chaque année plusieurs milliers de vocables nouveaux**, relève Alain Rey, **mais nous n'en gardons que 150 environ.** » Le tri est en partie subjectif : « **Les membres de l'équipe se demandent si le mot est souvent employé autour d'eux, observent sa fréquence d'utilisation sur Google et s'interrogent sur sa pérennité.** » Malgré son succès actuel, « zlataner » n'a ainsi pas eu droit aux honneurs du dictionnaire : son avenir est censé ne pas résister au départ à la retraite du célèbre footballeur.

Ces dernières décennies, la France s'est également dotée de commissions de terminologie. Composées de bénévoles, elles sont chargées d'enrichir le vocabulaire spécialisé et de favoriser l'utilisation de la langue française, notamment face à l'anglais. Souvent moquées, elles ont pourtant à leur actif quelques belles réussites. Tube (au lieu de *hit*), gros plan (*close up*), navette (*shuttle*) se sont imposés alors que ces termes avaient été jugés démodés, bizarres ou carrément ridicules lors de leur publication. D'autres propositions - courriel, mot-dièse - se situent aujourd'hui dans un entre-deux. Sachant que le destin des mots nouveaux ne connaît qu'un maître : l'usage.

# Les anglicismes

**Pourquoi parler français quand on peut parler anglais ? Les langues se sont toujours nourries d'emprunts. Mais la vogue actuelle des anglicismes atteint un niveau exceptionnel.**

Je ne sais trop comment confesser ma faute, mais voici ce qu'il m'arrive : malgré de réels efforts, je ne parviens pas à comprendre pourquoi je devrais préférer *benchmarking* à comparaison, *staff* à équipe, *live* à direct, *addict* à accro. Et chaque semaine ou presque - ne le répétez pas à Christophe Barbier - je me désole de voir *l'Express*, mon cher *Express*, gloser négligemment sur la *safety culture* et les *fund raisers*, sans oublier ces *flagships* où, avec un peu de chance, je pourrais croiser quelque *tomboy*.

Oh, je sais bien ce qu'il m'attend. Les plus paresseux vont me traiter de franchouillard, d'aigri, de pétainiste. Les plus érudits me rappeler que les langues ont toujours fonctionné avec des emprunts. Que depuis Guillaume le Conquérant, un tiers du vocabulaire anglais lui-même est issu du français (du normand, plus précisément). Et qu'en réalité, seuls certains milieux versent de manière réellement névrotique dans ce travers : la pub, la communication, la mode, le sport, les affaires (oups ! le *business*, devrais-je dire).

J'entends. Seulement voilà. S'en tenir là revient à négliger un « détail » qui n'en est pas un : notre actuelle anglomanie lexicale a (au moins) quatre caractéristiques inédites.

**1) Une ampleur écrasante.** Selon Alain Rey, le patron du Petit Robert, la langue de Shakespeare a fourni en 2014 une entrée sur deux de son dictionnaire - français, rappelons-le !

**2) Un caractère exclusif.** Le français recourt désormais uniquement ou presque à l'anglais.

**3) Une domination à sens unique.** Depuis une cinquantaine d'années, le français n'exporte presque plus outre-Manche.

**4) Une francisation de plus en plus rare.** Longtemps, les anglicismes ont été transformés : *riding-coat* a donné redingote, *bull-dog* bouledogue, etc. Aujourd'hui, snowboard devient... snowboard.

Jamais, dans l'histoire, un tel phénomène n'avait été observé. Il est vrai que jamais la France n'avait subi une telle influence de la culture anglo-saxonne. Sur les 100 émissions ayant réalisé le plus d'audience à la télévision en 2013, plus de la moitié était titrées en anglais (*Mentalist*, *The Voice*, *Unforgettable...*). Quant à la part des films français, qui dépassait 50% jusqu'au milieu des années 1980, elle est descendue sous la barre des 40% pendant la dernière décennie. <sup>(1)</sup>

Soyons clairs. Personne ne propose de rétablir la peine de mort pour ceux qui emploient *bulldozer*, *football* ou *cutter*. Le problème, c'est l'excès et le snobisme, car quand un peuple commence à délaisser sa

propre langue, on atteint **« une forme de dénigrement et de haine de soi »**, selon l'expression de François Bayrou, le président du Modem. Alain Schifres, dans un ouvrage hilarant <sup>(2)</sup>, s'étonne ainsi de voir des journalistes - censés savoir transmettre les informations - multiplier les anglicismes, au risque d'être incompris. Et conclut avec humour : **« Écrire en anglais est certes un moyen reconnu d'éviter les fautes de français. Le problème est que les lecteurs ont souvent fait français première langue »**.

Tout cela, au fond, ne serait pas trop grave si notre façon de parler ne déterminait aussi notre façon de voir le monde. **« Certains croient que l'on peut promouvoir une pensée française en anglais : ils ont tort**, souligne le célèbre linguiste Claude Hagège. **Imposer sa langue, c'est aussi imposer sa manière de penser**. Comme l'explique le grand mathématicien Laurent Lafforgue : ce n'est pas parce que l'école de mathématiques française est influente qu'elle peut encore publier en français ; c'est parce qu'elle publie en français qu'elle est puissante, car cela la conduit à emprunter des chemins de réflexion différents. »

Le plus triste, peut-être, est que nos « élites » hexagonales, théoriquement nourries de Racine et de Balzac, sont souvent les premières à passer dans le camp adverse. Hagège, encore : **« En adoptant la langue de l'ennemi, elles espèrent en tirer parti sur le plan matériel, ou s'assimiler à lui pour bénéficier symboliquement de son prestige. Ceux qui s'adonnent à ces petits jeux se donnent l'illusion d'être modernes, alors qu'ils ne sont qu'américanisés. »**

Dans un ouvrage très sensible (*La mort du français*, éditions Plon), l'écrivain Claude Duneton établissait un parallèle entre l'étiollement de l'occitan, qu'il avait pu observer au cours de sa vie dans son Limousin natal, et la situation de notre idiome national. Et s'alarmait : **« Nous ne devons pas faire avec le français ce qu'ont fait hier les Occitans : attendre que la langue soit moribonde pour commencer à réagir. »**

Avait-il vraiment tort ?

## Un renégat nommé Carrefour

Carrefour est une grande entreprise française : son siège social se situe en France ; son nom est français ; son président est français. Et pourtant, ce groupe on ne peut plus tricolore se vautre dans les anglicismes, y compris... en France où, ces dernières années, les Carrefour *market* et autres Carrefour *city* ont envahi nos centres villes.

Cette politique anglomanique a été lancée voilà quelques années. L'époque était alors à la « convergence des marques » au niveau mondial. Or, qui dit homogénéisation sur l'ensemble de la planète dit forcément recours à l'anglais. Jusque-là, on suit. Le seul souci est que, dans ce vaste mouvement « moderne », la France a été traitée comme une sorte de 51<sup>e</sup> État américain ou de micro-État du Pacifique Sud.

<sup>(1)</sup> Source : Centre national du cinéma

<sup>(2)</sup> *My taylor is rich but my français is poor*, Alain Schifres, First Éditions, 144 pages

Soyons honnêtes. Récemment, chez Carrefour, le vent a un peu tourné. Georges Plassat, le nouveau PDG, a ainsi « **rétabli le français comme langue de travail dans toutes les réunions internes** », se défend le distributeur. Mais il n'est pas allé jusqu'à franciser le nom de ses magasins de l'Hexagone, de crainte, dit-on, de « **perturber les consommateurs** ». Il est vrai que les Français, ces petites choses fragiles, risqueraient d'être choqués de recevoir des messages dans leur langue maternelle...

## La loi Toubon et ses failles

**1992.** Beaucoup en sont convaincus : le grand marché européen alors en gestation fait planer un risque supplémentaire d'anglicisation. La France ajoute donc à l'article 2 de sa Constitution un alinéa très symbolique : « **La langue de la République est le français** ». En clair : tout citoyen doit pouvoir s'exprimer et obtenir une réponse dans la langue nationale.

**1994.** La loi Toubon traduit ce nouveau droit dans différents domaines : contrat de travail pour les salariés ; modes d'emploi pour les consommateurs ; correspondances de l'administration avec les usagers... Et tant pis pour les sarcasmes de quelques « intellectuels » qui, de manière très révélatrice, moquent le texte de « Monsieur Allgood ».

**2014.** Vingt ans après, l'heure est au bilan, et celui-ci est... médiocre. Certes, des entreprises ont été condamnées, telle Europe Assistance, qui prétendait imposer des logiciels en anglais et sans traduction

à ses salariés. Mais, pour l'essentiel, la loi Toubon n'a pas permis de faire refluer les anglicismes. À cela deux raisons au moins. D'abord, elle ne s'applique pas partout : les noms de marque, en particulier, ne sont pas concernés (d'où Carrefour *market*), pas plus que l'audiovisuel, à la suite d'une décision aberrante du Conseil constitutionnel invoquant la « liberté d'expression ». Ensuite, la pub a trouvé le moyen de s'engouffrer dans les failles du texte. Celle-ci, par exemple : la loi n'interdit pas aux annonceurs de recourir aux langues étrangères (l'anglo-américain, dans 99 % des cas), elle leur impose simplement de traduire le slogan en français, même en tout petit !

Ils ne s'en privent pas...

# Une grande langue mondiale

**Bien que distancé par l'anglais, le français demeure l'une des trois ou quatre langues les plus influentes du monde.**

L'affaire paraît entendue : le français serait devenu un parler de seconde zone, irrémédiablement distancé par l'anglais, le chinois, l'espagnol ou l'arabe. Une sorte de patois réservé à quelques bouseux : vous et moi.

Eh bien pas du tout. Certes, notre langue a perdu la première place qu'elle occupait - uniquement parmi les élites cultivées - au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais elle compte encore aujourd'hui parmi les trois ou quatre idiomes les plus influents de la planète. Sachant qu'on en compte à peu près 6 000 (non : je n'ai pas mis un zéro de trop), il ne s'agit tout de même pas d'une mince performance.

Évidemment, face aux 800 millions de Chinois adeptes du mandarin, nous autres Français, 65 millions tout mouillés, ne faisons en apparence pas le poids. Même en ajoutant nos amis Belges, Suisses, Québécois, Ivoiriens, Maliens ou Libanais, même en allant chercher du côté de Monaco, de Pondichéry, de Vanuatu et des Seychelles, on n'arrive, au mieux, qu'à 220 millions de francophones - et encore, en recensant large.

Et alors ? C'est ici qu'il faut tordre le cou à un cliché. Non : l'influence d'une langue ne se mesure pas simplement au nombre de ses locuteurs. Car il faut observer aussi

- observer surtout - ses différentes fonctions : internationale, militaire, économique, liturgique... Plus celles-ci sont nombreuses, plus le prestige de la langue est grand, plus son rayonnement et sa longévité sont assurés <sup>(1)</sup>.

Or, de ce point de vue, tout change, car le français occupe des positions stratégiques extraordinaires, à commencer par celle-ci : il dispose d'un statut de langue officielle ou co-officielle dans une trentaine d'États du monde, répartis de surcroît sur les cinq continents. Il est le seul idiome dans ce cas avec l'anglais.

Ce n'est pas tout. Le français est aussi une langue diplomatique (à l'ONU et dans les institutions européennes), sportive (aux Jeux Olympiques, notamment, malgré des imperfections), scientifique, culturelle, commerciale. C'est aussi une grande langue d'enseignement : jamais autant de personnes n'ont appris à parler notre langue dans le monde ! Le français bénéficie enfin d'une réelle dynamique démographique, notamment en Afrique. Selon les projections, on pourrait dénombrer 700 millions de francophones en 2050 (dont 90% sur le continent noir) ! Ce n'est pas rien.

L'histoire n'est pas morale. C'est à ses conquêtes militaires que, pour l'essentiel, le français doit son rayonnement actuel.

**« Une langue, c'est un dialecte avec une armée »**, aurait dit le maréchal Lyautey, qui fut longtemps résident général de la République française au Maroc.

Aujourd'hui, évidemment, le temps des colonies est révolu. C'est donc par d'autres moyens que la France doit asseoir son rayonnement. Comment ? Pour commencer, il lui faut d'abord assurer sa prospérité - l'argent, là comme ailleurs, reste le nerf de la guerre. Il lui faut aussi soutenir ses artistes, car les œuvres de l'esprit contribuent fortement au prestige des idiomes, qu'il s'agisse du Coran pour l'arabe ou d'Hollywood pour les États-Unis. Ensuite, ses chefs d'État devraient prendre plus au sérieux la francophonie, en confiant ce portefeuille à des politiques de premier plan. L'avenir de notre langue, en effet, dépend pour l'essentiel du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et du Proche-Orient.

**« Si l'on ne parle plus français dans les banlieues de Kinshasa, de Casablanca ou de Beyrouth, on ne parlera bientôt plus dans les couloirs des Nations Unies »,**

alerte Xavier North, le délégué général à la langue française et aux langues de France.

Le français doit enfin continuer de conquérir les cœurs hors de la francophonie. Alors qu'en général, on apprend une langue étrangère par nécessité, il existe en Italie, en Australie, en Amérique du Sud ou en Inde, des francophones « de cœur ». Eux ont adopté notre culture par amour de Victor Hugo et de Maurice Ravel, des vins de Bordeaux et de Versailles, des idées de Raymond Aron et des valeurs de la Révolution de 1789. Ce n'est pas un hasard si le nombre d'inscriptions dans les Alliances françaises a bondi... après le discours de Dominique de Villepin à l'ONU dénonçant l'intervention américaine en Irak.

Ne versons pas pour autant dans l'angélisme. Grâce à sa dispersion géographique

et, surtout, à l'appui des États-Unis - première puissance commerciale, culturelle, technologique et militaire de la planète - l'anglais paraît solidement installé au sommet de la hiérarchie des langues. Mais derrière, la lutte pour les places d'honneur est serrée. Si le mandarin progresse dans l'enseignement et dans le monde des affaires, il manque de pays relais. L'espagnol se situe sur une pente démographique ascendante, mais souffre d'une certaine asthénie économique. L'arabe compte des locuteurs dans 26 pays, mais pâtit de ses multiples variantes et de l'insuffisance de recherche scientifique. Quant au russe, à l'allemand, à l'italien, à l'hindi, au portugais, ils paraissent, pour des raisons diverses, sérieusement distancés.

Dans l'histoire des parlers humains, on a déjà assisté à des retournements étonnants. L'hébreu n'a-t-il pas cessé d'être utilisé au deuxième siècle avant de renaître 1 700 ans plus tard, en tant que langue officielle de l'État d'Israël ? Quant à l'anglais plusieurs érudits britanniques avaient, au Moyen Âge, prédit sa disparition...

<sup>(1)</sup> Voir à ce propos le très intéressant « baromètre Calvet des langues du monde », sur le site du ministère de la Culture, établi sur onze facteurs différents. [www.wikilf.culture.fr/barometre2012/](http://www.wikilf.culture.fr/barometre2012/)

## POUR PROLONGER L'AVENTURE

- **Plein d'esprit, instructif et amusant:** *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, d'Henriette Walter, Robert Laffont
- **Pédagogique:** *La langue française pour les Nuls*, d'Alain Bentolila, First Éditions
- **Le plus complet:** *Mille ans de langue française* (2 tomes), d'Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi, Tempus
- **L'histoire étonnante des relations entre le français et l'anglais:** *Honni soit qui mal y pense*, d'Henriette Walter, Robert Laffont
- **Pour trouver des équivalents français aux anglicismes:** [www.franceterme.culture.gouv.fr](http://www.franceterme.culture.gouv.fr) ou *Le petit dico franglais-français* (Alfred Gilder, First Éditions)
- **Une bonne synthèse sur les enjeux de la francophonie:** *Pardon, my french*, d'Hervé Bourges, Éditions Karthala
- **Un plaidoyer plein de verve pour la diversité linguistique:** *Contre la pensée unique*, de Claude Hagège, Odile Jacob
- **Une présentation lumineuse de nos langues régionales:** *Aventure et mésaventure des langues de France*, d'Henriette Walter, Honoré Champion
- **Un plaidoyer brillant et synthétique en faveur des langues régionales:** *Langues et cultures régionales*, d'Armand Jung et Jean-Jacques Urvoas, Fondation Jean Jaurès
- **Un ouvrage hilarant sur les excès des anglicismes:** *My tailor is rich but my français is poor*, d'Alain Schifres, First Éditions
- **Un parallèle sensible entre déclin de l'occitan et menaces sur le français:** *La mort du français*, de Claude Duneton, Plon
- **Un essai brillant sur l'articulation entre identités régionale et nationale:** *Composition française*, de Mona Ozouf, Gallimard



Ce texte est extrait de la série d'été parue dans *L'Express* en juillet et août 2014 (N° 3287 à 3294, 8 épisodes), sous le titre « La grande aventure du français ».

**Ministère de la Culture et de la Communication**

**Délégation générale à la langue française et aux langues de France**

6, rue des Pyramides

75001 Paris

téléphone: 01 40 15 73 00

télécopie: 01 40 15 36 76

courriel: [dglff@culture.gouv.fr](mailto:dglff@culture.gouv.fr)

[www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles)

[/Langue-francaise-et-langues-de-France](#)

**Délégué général adjoint:**

Jean-François Baldi

**Coordination éditoriale:**

Pauline Chevallier

**Graphisme:**

Claire Méry

dépôt légal mars 2015

ISBN 978-2-11-139342-4



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



